



LISTE DE VÉRIFICATION

Les membres de l'AFPC aux Fonds non publics (FNP) se préparent à faire la grève pour obtenir **des salaires équitables, une grille salariale uniforme et une sécurité d'emploi**.
C'est en s'unissant qu'on aura le contrat de travail juste et équitable qu'on mérite.

Choses à faire avant de vous présenter à la ligne de piquetage :

- Habillez-vous en fonction de la température : portez plusieurs couches de vêtements chauds et apportez quelques couches de plus en cas de doute.
- [Vérifiez l'horaire de votre piquet de grève](#) et les détails pour vous préparer.
- Apportez une bouteille d'eau et quelque chose à manger.
- Apportez aussi un stylo.
- Pensez à renouveler vos médicaments sur ordonnance pour trois mois et à faire vos réclamations auprès de l'assurance collective de l'employeur dès maintenant.
- L'AFPC fournira un régime d'assurance-maladie complémentaire aux membres pendant la grève : [régime et marche à suivre](#).
- Préparez-vous financièrement. Vous pourriez communiquer avec votre prêteur hypothécaire ou votre propriétaire pour demander un report de paiements.
- Demandez des reports pour d'autres factures au besoin. Vérifiez si vous avez l'assurance solde de carte de crédit [pour les situations de grève](#).
- Imprimez votre plus récent bordereau de paye. Le syndicat pourrait vous le demander sur le piquet de grève pour vous identifier.
- [Lisez la FAQ](#).
- [Communiquez avec votre bureau régional](#) si vous avez des questions ou si vous ne pouvez pas faire du piquetage pendant quatre heures.
- Répondez au [sondage au sujet de la grève](#) si ce n'est pas déjà fait.
- Consultez le [Manuel de grève](#) pour en savoir plus sur le fonctionnement des piquets.
- N'oubliez pas de charger votre cellulaire pour prendre de bonnes photos sur la ligne de piquetage et afficher votre solidarité!

En arrivant à la ligne de piquetage :

- Signalez votre présence au chef de piquet. C'est la personne qui porte un dossard de solidarité orange et le macaron de chef de piquet.
- Gardez votre bordereau de paye à portée de main au cas où on doit vérifier votre admissibilité.
- N'oubliez pas de vous inscrire au régime d'assurance-maladie complémentaire dès le premier jour de la grève. On vous remettra un formulaire au piquet de grève.
- Demandez à votre chef de piquet ou au personnel de l'AFPC comment vous rendre utile.
- N'oubliez pas de signer la feuille de présence en partant pour être admissible à l'indemnité de grève.